



## Que fait-on avec un CAS EEN en poche ?

*Nous avons enquêté auprès de nos anciens participants... voici leurs réponses à la question :*

### **Est-ce que le CAS EEN vous a apporté des opportunités professionnelles et si oui, lesquelles, et si non pourquoi ?**

« Pour moi le CAS EEN a débouché sur des remplacements dans un atelier de jeu en forêt lausannois (Vert-de-Terre), dont deux remplacements comprenant un après-midi par semaine sur plusieurs mois. Cela aurait même pu déboucher sur un engagement plus régulier, mais je n'ai pas pu accepter faute de disponibilité. Il est clair que je n'aurais pas été engagée sans formation en EEN (pas forcément le CAS, comme je l'ai fait, mais au moins le module préscolaire en plus de ma formation pédagogique initiale). Je dois dire que j'aurais plus d'opportunités que je n'ai de disponibilité pour cela, malheureusement! » (Anne-Claire Vonnez, volée 2015).

« J'ai un petit mandat pour le programme École en forêt du wwf qui me permet d'avoir un peu plus de pratique et de ne pas perdre la main dans le domaine. Ce n'est qu'un revenu complémentaire mais ça m'encourage à me lancer dans ma propre activité d'ici quelques temps (j'ai déjà le site vibrarbre.ch). » (Karen Steinbach, volée 2015)

« J'ai été engagé pour un 20% au wwf vaud pour animer un club où je dois proposer des sorties en forêt-potager-ferme-montagne-etc. » (Yves Arlettaz, volée 2015)

« Pas de nouvelles opportunités, mais de nouveaux outils pour la formation des enseignants et l'enseignement. » (Daniel Curnier, volée 2015)

« Cette formation m'ouvre au projet de développer des animations en nature pour adultes et enfants autour de la célébration de temps de passage, que cela soit des saisons, ou lunaire ou dans le rythme personnel de l'humain... pour l'instant je me lance dans l'animation des fêtes celtiques et vais laisser évoluer. Je développe cette démarche en tant qu'indépendante. Le CAS m'a donné une grande quantité d'outils et de structuration pour la planification de mes prochaines animations. M'en réjouis beaucoup et me sens bien équipée maintenant. » (Natacha Titzé, volée 2016)

Pour l'instant rien de concret mais la formation m'a permis d'élargir mon réseau professionnel dans la direction de l'éducation, l'animation et de la nature. J'ai pu faire plus facilement des animations privées. (Cristina Brun, volée 2016)

« Je travaille dans un terrain d'Aventures (Jardin d'Aventures de Plan-les-Quates ), et c'est dans l'intention de mieux transmettre mon "amour" de la nature à ces enfants (6-12 ans) que j'ai suivi cette formation. La formation m'a enchantée et beaucoup donné de nouvelles idées à mon travail. D'autre part, j'ai pu faire l'école en forêt durant 2 ans, avec 2 classes (une classe par année scolaire) du canton de Genève, chose que je n'aurais pas pu faire, sans ce CAS. C'était un petit boulot très sympa, en collaboration avec un enseignante (une par année scolaire). Je n'ai pas repris cette année, étant déjà passablement chargée, mais j'envisage de reprendre dans 2 ans, à voir... J'imagine aussi assez bien organiser des sorties tout public, ou familles, par la suite, lorsque j'aurai pris ma retraite, dans 4 ans. (Nicole Müller, volée 2011)

« Oui, cela a attiré l'attention de Denise justement qui, quand elle a su que j'avais fait le CAS, m'a abordée en me proposant d'animer avec elle dans son groupe de l'époque "L'échappée belle". On s'est ensuite fondues à l'autre jeune groupe d'activités en forêt, le Repaire du Val-de-Travers pour faire le Repaire tout court. Être titulaire d'un CAS permet d'ancrer officiellement une motivation à animer des activités en forêt, permet de tisser des liens, de créer un réseau de personnes motivées et sur la même longueur d'ondes. Personnellement, il m'a aussi permis de gagner en assurance pour me sentir capable d'animer ou de fonder un groupe de jeux en forêt. Une validation officielle de connaissances diffuses, qui se transforment du coup en compétences solides. » (Muriel Pilot, volée 2011)

« J'ai pu être formatrice d'enseignants durant 3 ans (cours de formation continue) et je suis mandatée actuellement pour une école (formation continue d'établissement), voire peut-être une 2e bientôt. J'ai créé des liens avec le responsable des espaces verts de la commune où j'enseigne et pu organiser en collaboration avec lui la plantation d'un hêtre dans la cour de récréation avec une autre classe, le remplacement d'un gazon par une prairie devant ma classe et la plantation d'une haie vive pour 4 classes et demi. J'ai également créé un powerpoint avec l'aide d'une responsable, que j'ai pu présenter à diverses reprises, dont

lors d'une plate-forme entre les directeurs de diverses écoles (publiques / privées et primaires / secondaires). Mon regard a changé et je travaille différemment, même en classe. » (Christiane Aref, volée 2011)

« Le CAS EEN ne m'a pas apporté d'opportunités professionnelles. A Genève ce certificat est peu reconnu des milieux de l'environnement encore, peu valorisé. Les compétences recherchées par les associations de l'environnement sont plutôt celles de biologistes. Je doute que le CAS me serve vraiment un jour, puisque je suis déjà intégrée dans l'animation-nature depuis plus de 10 ans avec le WWF Suisse. Il pourrait peut-être servir à décrocher des interventions temporaires pour des gens qui ne sont pas encore intégrés dans l'éducation à l'environnement. Cependant, la tendance à Genève est plutôt de chercher des personnes professionnelles d'un métier, soit des biologistes, des gens issus de l'HEPIA ou des gens des domaines de l'éducation. » (Olivia von Ernst, volée 2013)

« En ce qui me concerne, le CAS ne m'offre pas d'opportunité professionnelle particulière mais plutôt sert à légitimer mes activités au sein de notre colonie. C'est plutôt une valorisation de mes compétences et surtout une plus-value de notre entreprise à présenter aux clients qui nous contactent. Genre: Sabrina propose des activités nature, elle est diplômée en EEN ;) » (Sabrina Dovat, volée 2016)

« Bonne question ! Un peu difficile d'y répondre simplement. Je dirais que oui indirectement, parce que le contenu des cours m'a permis d'acquérir les connaissances nécessaires à la mise en place de groupes de jeux ; il m'a donné une certaine confiance et des compétences professionnelles, ainsi qu'un réseau non négligeable ! Et non, parce que même sans formation, j'aurais pu créer ces groupes... mais moins bien !!! » (Gaëlle Frioud, volée 2015)

« Pour moi, cela m'a permis de développer l'école en forêt dans ma région. C'est maintenant ma principale activité: 2 à 3 matins en forêt par semaine avec des 1-2-3h » (Martine Rouiller, volée 2013)

« Je travaille en tant qu'animateur dans une école à la montagne et ce CAS EEN a clairement joué un rôle déterminant dans mon engagement. Mon chef et la responsable RH m'ont dit que ce CAS avait pesé lourd dans le choix de m'engager. Donc cette formation est une réussite totale pour moi!!! De plus, nous sommes entourés de forêt du coup j'utilise chaque semaine ce CAS EEN, c'est une vraie mine d'or pour moi! » (Julien Estoppey, volée 2015)

« Je peux utiliser le CAS dans mon travail d'éducatrice mais sans plus de reconnaissance de mes employeurs. J'ai proposé des activités pour les enfants du village: tant que c'est gratuit tout le monde est intéressé mais si c'est payant les parents n'inscrivent plus leurs enfants. » (Laura Vanbeneden, volée 2015)

« Pour l'instant non. Je ne me suis pas encore "lancée" en tant qu'indépendante...On me demande d'intervenir à droite à gauche, via le bouche à oreille. Cette activité est encore bien méconnue dans le monde professionnel. » (Doriane Liechti, volée 2016)

« Oui! En commençant la formation SILVIVA, j'ai proposé pour 2 résidents du FOYER d'organiser des sorties régulières en forêt. Ainsi, depuis 2 ans, j'anime à raison de 2 mercredis par mois de 14h à 16h30 des sorties dans la forêt à proximité de l'institution. Un projet de faire des sorties pédagogiques en forêt pour les collaborateurs du FOYER est à l'étude. Et tout récemment, j'ai animé, dans le cadre d'un séminaire de développement personnel une après-midi et soirée contes et nature. Ce mandat est reconduit pour l'année prochaine » (Danièle Lorétan, volée 2016)

« Je dirai oui car j'ai pu devenir animatrice pour le parc Chasseral grâce à cette formation (entres autres reconnues de leur part). Pour le Repaire, je pense que j'aurais pu être engagée sans le CAS en cours mais ça donne quand-même une garantie de qualité d'animation appréciée par les responsables de l'association. » (Laurence Jampen, volée 2016)

« En tant que tel, le CAS ne m'a pas apporté plus d'opportunité de travail que les animations qui m'étaient déjà commandées ou les remplacements que j'ai pu faire, vu qu'aucun papier n'est obligatoire ou même demandé pour ce genre d'activités (malheureusement). Mais cela m'apporte une confiance en moi et en ma manière de construire mes animations, ainsi qu'une base d'exercices bienvenus pour la partie "forêt" de mon activité d'indépendante. (Magali Thévenaz, volée 2015)